



# COMITÉ DE VIGILANCE

JUILLET 2025

# LA MISSION



# COMITÉ DE VIGILANCE

Le Comité de vigilance accompagne le Bureau, dans son rôle de contrôle des actions menées au sein de l'association et dont ce dernier a la responsabilité finale. Il apporte notamment ses compétences sur les aspects techniques de la comptabilité et de la finance, de la gestion des risques, du contrôle interne stricto sensu. Il est vecteur d'amélioration continue et agit comme un facteur de confiance des parties-prenantes vis à vis de la gouvernance de l'Association.

Le Comité de vigilance émet un **rappor tannuel** auprès de l'AG qui fait état :

- de l'effectivité du système de **contrôle interne**. Il s'assure que les activités sont menées dans le respect :
  - o des lois et de la réglementation
  - o des textes de référence de l'association tels que le projet associatif (notamment vision, missions, valeurs), la charte éthique, les statuts, le plan stratégique, le règlement intérieur, et les procédures.
- de l'effectivité de la **gestion des risques** : les risques sont identifiés, évalués et globalement maîtrisés. Ils sont priorisés et font l'objet d'un traitement proportionné à leur niveau de criticité.
- de la qualité et de la **fiabilité** de l'information financière.

## Composition

C'est un **comité permanent** composé de **3 membres** à minima dont **1 membre actif de l'AG et 1 personne qualifiée extérieure**

Il se réunit au moins 2 fois par an et est nommé pour une durée de 2 ans renouvelable une fois.

La participation au comité de vigilance est bénévole

Ses membres sont soumis à une règle formalisée de confidentialité



## Appel à candidature :

- **1 Membre actif de la CEC**
- **1 personne qualifiée extérieure bénévole**
- **Au moins 1 contributeur interne bénévole ayant ses appétences/compétences**

# COMITÉ DE VIGILANCE - MISSION & FONCTIONNEMENT

## MISSION

Le comité de vigilance vérifie la bonne mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. Afin de donner au Bureau une assurance raisonnable du bon fonctionnement de l'organisation :

- Il s'assure que l'ensemble des contributeurs **respectent les règles internes de gouvernance et de déontologie**, en particulier le projet associatif, la charte éthique, les statuts, le plan stratégique, le règlement intérieur, les procédures ainsi que les lois et réglementations.
- Il prend connaissance des **risques identifiés** par l'association dans le document « Cartographie des risques » ; il en contrôle la pertinence et s'assure que l'organisation et les procédures mises en œuvre prennent en compte leur prévention et sont toujours appliquées dans une approche par les risques (priorisée et proportionnée).
- Il s'assure de la **qualité de l'information financière** (comptes annuels, rapports financiers et en particulier celle devant être publiée). Il porte une attention particulière à sa lisibilité et à son accessibilité

## FONCTIONNEMENT

Il se réunit autant que de besoin et **au moins 2 fois par an**. Un compte rendu ou relevé de décisions est produit dans les 3 jours qui suivent la réunion ; il est transmis au Bureau.

Il sollicite les membres du Bureau et toute personne pertinente pour se faire communiquer tout document lui permettant de mener à bien ses missions.

Il est destinataire des rapports réalisés par des experts indépendants et des contrôleurs publics, rapports qui permettent de s'assurer, notamment, de la réalité et de l'efficacité des emplois de fonds.

Le Bureau s'assure de l'implication des salariés, des bénévoles et de toute personne utile au bon déroulement des missions du Comité de vigilance afin qu'il exerce son rôle efficacement, tout en veillant à ce que son action ne se substitue pas aux prérogatives de l'équipe dirigeante.

Le cas échéant, le Comité de vigilance recueille en toute confidentialité les alertes spontanées des contributeurs de l'association. Il analyse la situation et remet ses conclusions et recommandations au Bureau en vue de prendre les mesures nécessaires et de réduire ou éliminer le risque encouru.

# COMITÉ DE VIGILANCE - LIVRABLES & ORGANISATION

## LIVRABLES

Le Comité de vigilance établit chaque année son plan de travail annuel qu'il soumet au Bureau pour approbation. Il rend compte annuellement à l'AG de sa réalisation, et des autres investigations menées. Le cas échéant, il formule des recommandations à l'AG et, si nécessaire, assure le suivi des recommandations antérieures.

## ORGANISATION

Un membre du comité, coordinateur de ses travaux, est chargé de son animation et s'assure de son bon fonctionnement. Le Comité de vigilance s'appuie sur le coordinateur pour l'organisation de :

- L'envoi du planning et du plan de travail pour l'année;
- La logistique des rendez-vous demandés ;
- L'envoi des comptes rendus ;
- L'envoi du rapport annuel sur les contrôles réalisés et les évolutions proposées.

# LES MEMBRES





# CONTRIBUTEUR INTERNE - Christian MEILLER



"Bonjour

*Le temps passe et la gouvernance de la CEC se renforce et se professionnalise*

*Ayant été conseiller bénévole d'Ideas au début de cette association, et ayant accompagné vers la labellisation de 2 associations il y a déjà près de 15 ans ( le temps passe) je connais bien le référentiel Ideas (même s'il s'est notamment améliorée au cours du temps)*

*J'ai un parcours d'ancien DAF du secteur associatif qui je crois me donne une certaine légitimité pour faire acte de candidature au comité de vigilance en tant que contributeur interne bénévole. Mes rôles de référent finance pour les parcours Agri & Agro et BFC V2 ainsi que mon soutien à l'équipe finance des communs (avec notamment l'aide donnée à la valorisation du bénévolat) me donnent une bonne connaissance de l'intérieur du fonctionnement de la CEC et des ses outils et process.*

*Enfin la fin prochaine de ma mission de trésorier de CEC BFC ( asso ayant portée le Parcours 1) me donne une expérience supplémentaire qui viendra compléter mes compétences. Je suis très motivé pour poursuivre ma contribution bénévole à la CEC en prenant ce nouveau rôle pour l'accompagner dans sa volonté d'un meilleur contrôle interne vers un labellisation IDEAS.*

*Merci de bien vouloir prendre en compte ma candidature. je reste à votre disposition pour toute questions complémentaire"*

**Profil :** contributeur CEC

**Expérience CEC :** Bourgogne Franche-Comté, Agri-Agro, Pôle Finance & Juridique

# CONTRIBUTRICE INTERNE - Séverine GERARDIN



Spécialiste durabilité | CSRD | Dialogue parties prenantes et coopération | B Leader | Animatrice Fresque du Climat | CEC Lead résonance et communication

*"Je souhaite intégrer le comité de vigilance pour m'engager dans le collectif CEC hors parcours et apporter un nouveau regard. J'ai un parcours pro à la fois industriel et conseil avec un axe fort sur la « durabilité forte » dont la gestion des risques et le devoir de vigilance que je trouve intéressant d'adapter à l'asso. Enfin je travaille depuis près de 15 ans sur l'engagement avec les parties prenantes notamment dans des projets ou contextes complexes (indus Mines et Métallurgie) que je propose de mettre au service de l'asso. Je suis aussi membre d'une asso territoriale dédiée à l'économie circulaire et suis membre du bureau en tant que secrétaire du bureau d'abord puis trésorière, je pense avoir une bonne idée du travail qu'il y a à faire."*

**Profil :** contributrice CEC

**Expérience CEC :** Lead Résonance Industries, Lead Résonance Suisse



# MEMBRE EXTERNE - Jérôme DARRIBERE



Directeur général Délégué du groupe Septodont. Il a participé à la 1ère édition de la CEC

Septodont est une ETI française familiale indépendante créée en 1932 avec aujourd’hui 2500 collaborateurs dans le monde dont 750 en France. C'est le leader mondial de l'industrie pharmaceutique dentaire qui s'adresse aux Chirurgiens Dentistes professionnels. Septodont recherche, développe, fabrique & commercialise des produits pharmaceutiques dentaires vendus dans le monde entier (60% du marché mondial)

Jérôme a occupé différentes fonctions opérationnelles au sein de Septodont et a créé les fonctions corporate du groupe : RH, communication, légal (business compliance), RSE, stratégie. Il a suivi le certificat à Dauphine de business compliance & vigilance.

Jérôme prépare la passation de sa mission chez Septodont en vue de sa retraite active d’ici un an. Il prépare déjà ses nombreuses d’activités futures : une maison d’édition, juge au tribunal de commerce de Créteil et des tas d’autres projets où il souhaite se mettre à disposition.

Jérôme est très heureux d’apporter sa contribution à la CEC

**Profil :** Dirigeant d’entreprise

**Expérience CEC :** Participant de la première édition de la CEC

# RAPPORTEUSES - Blandine ANO & Caroline MAERTE



## Blandine Ano - Rapporteuse pour le Bureau

Expérience confirmée en corporate finance et gouvernance

Capacité à faire des demandes judicieuses en matière juridique et financière et à alerter / questionner les risques

Expérience en gouvernance

Hauteur & recul, Assertivité

**Rôle :** Trésorière Association CEC depuis 2 ans



## Caroline MAERTE - Rapporteuse pour la Co-DG

Expérience professionnelle réalisée en entreprises dans les métiers IT, RH & RSE

Organisée, pragmatique, déterminée

Intelligence collective, coopération

Curieuse, aime comprendre ce qu'elle ne connaît pas et progresser

**Rôle :** co-DG de l'Asso depuis 2 ans.

